

## **22257 - MODALITES OFFRES CANON - Jusqu'à 200€ remboursés sur votre optique**

Pour l'achat d'une optique ou d'un accessoire Canon\* entre le 29 mars 2012 et le 30 juin 2012, Canon vous rembourse jusqu'à 200€.

\*Offre valable sur les produits suivants :

### **Remboursement de 30€ :**

Flash SPEEDLITE 270EX II ; Flash SPEEDLITE 320EX ; Objectif EF-S 55-250 F/4-5.6 IS II ; Flash SPEEDLITE 430 EX II ; Objectif EF-S 18-135mm 1:3.5-5.6 IS ; Objectif EF-S 60mm 1:2.8 MACRO USM ; Multiplicateur EXTENDER EF 2X III ; Multiplicateur EXTENDER EF 1.4X III ; Objectif EF-S 17-85mm 1:4.0-5.6 IS USM

### **Remboursement de 50€ :**

Objectif EF-S 18-200mm 1:3.5-5.6 IS ; Objectif EF 100mm 1:2.8 USM MACRO ; Objectif EF 70-300mm 1:4.0-5.6 IS USM ; Objectif EF 70-200mm 1:4.0 L USM

### **Remboursement de 70€ :**

Objectif EF 17-40mm 1:4.0 L USM ; Objectif EF-S 15-85mm 1:3.5-5.6 IS USM ; Objectif EF-S 10-22mm 1:3.5-4.5 USM ; Objectif EF 100mm 1:2.8 L IS USM MACRO ; Objectif EF-S 17-55mm 1:2.8 IS USM

### **Remboursement de 100€ :**

Objectif EF 24-105mm 1:4.0 L IS USM ; Objectif EF 70-200mm 1:4.0 L IS USM ; Objectif EF 70-200mm 1:2.8 L USM ; Objectif EF 16-35mm 1:2.8 L II USM ; Objectif EF 70-300mm 1:4.0-5.6 L IS USM ; Objectif EF 100-400mm 1:4.5-5.6 L IS USM

### **Remboursement de 200€ :**

Objectif EF 70-200mm 1:2.8 L IS USM II

### **Comment bénéficier de cette offre 22257 ?**

1 - **Achetez un produit Canon porteur de l'offre\* entre le 29/03/12 et le 30/06/12** (Valable pour toutes enseignes en France Métropolitaine, Internet compris).

2 - **Connectez-vous sur le site internet** <https://offres.canon.fr> ou lisez le Flash code présent sur le dépliant de l'offre à l'aide d'un téléphone mobile de type « smartphone » doté d'un lecteur de flashcode. La connexion au site <https://offres.canon.fr> sera automatique

- inscrivez-vous sur le site
- rendez-vous sur la page dédiée à l'offre
- enregistrez votre demande de remboursement
- imprimez le formulaire de participation qui s'affiche en fin de saisie (avec votre code)

**3 - Collez sur le formulaire de participation (préalablement imprimé) :**

- une photocopie de la facture d'achat effectué entre le 29/03/12 et le 30/06/12 du produit Canon\* en entourant la date d'achat et la référence de votre produit Canon (aucun bon de commande ou bon de livraison ne seront acceptés)
- l'original du code-barres à 13 chiffres de votre produit Canon\* acheté (à découper sur l'emballage, aucun autre code-barres ne sera accepté).

4 - **Renvoyez le tout** sous pli suffisamment affranchi et de préférence en recommandé avec AR, à votre charge, dans les **15 jours ouvrés** suivant votre achat (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

**Offre Canon jusqu'à 200€ remboursés sur votre optique  
Custom Promo n°22257  
13102 Rousset CEDEX**

5 - **Vous recevrez votre remboursement dans un délai de 6 à 8 semaines environ** à compter de la réception de votre courrier conforme, sans que ce délai n'engage CANON.

6 - **Grâce à vos codes d'accès au site [www.canon.fr/offres](http://www.canon.fr/offres), vous pourrez suivre l'état de traitement de votre demande.**

**Pour toutes questions, appelez au 0970 805 100 (n° non surtaxé)  
du lundi au vendredi de 9h à 20h.  
Référence à rappeler : opération n°22257**

Frais d'affranchissement et de participation non remboursés. Toute demande incomplète, illisible, frauduleuse, insuffisamment affranchie, portant sur une référence différente sera considérée comme nulle. Offre non cumulable avec d'autres promotions en cours et réservée aux particuliers habitant en France Métropolitaine. L'achat de la même référence par un foyer (même nom, et/ou même adresse, et/ou même IBAN BIC) ne peut être pris en compte qu'une seule fois.

CANON se réserve le droit de suspendre, modifier ou annuler la présente offre en cas de nécessité. **Aucune réclamation ne sera prise en compte après le 15 septembre 2012.** Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 Janvier 1978 les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des informations les concernant qu'ils peuvent exercer sur simple demande écrite à l'adresse de l'offre.